



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 26 AVRIL 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISIONS

Simon CHEVTCHENKO (A.S. BÉZIERS HÉRAULT) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres U.S. Dax Rugby Landes / A.S. Béziers Hérault du 16 décembre 2016 (J15 PRO D2), A.S. Béziers Hérault / U.S. Colomiers Rugby Pro du 26 mars 2017 (J25 PRO D2) et S.C. Albigeois / A.S. Béziers Hérault du 21 avril 2017 (J28 PRO D2), Monsieur Simon CHEVTCHENKO est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 26 avril 2017. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Simon CHEVTCHENKO avec l'A.S. Béziers Hérault, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 28 avril 2017 inclus.

Monsieur Simon CHEVTCHENKO sera donc requalifié à compter du 29 avril 2017.

Kevin GIMENO (U.S. CARCASSONNAISE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres U.S. Carcassonnaise / Oyonnax Rugby du 6 janvier 2017 (J16 PRO D2), U.S. Carcassonnaise / U.S. Colomiers Rugby Pro du 3 mars 2017 (J23 PRO D2) et U.S. Carcassonnaise / R.C. Narbonne Méditerranée du 21 avril 2017 (J28 PRO D2), Monsieur Kevin GIMENO est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 26 avril 2017. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Kevin GIMENO avec l'U.S. Carcassonnaise, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 28 avril 2017 inclus.

Monsieur Kevin GIMENO sera donc requalifié à compter du 29 avril 2017.

Thomas SYNAEGHEL (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres R.C. Narbonne Méditerranée / Biarritz Olympique Pays Basque du 17 février 2017 (J21 PRO D2), Biarritz Olympique Pays Basque / C.S. Bourgoin-Jallieu du 3 mars 2017 (J23 PRO D2) et U.S. Colomiers Rugby Pro / Biarritz Olympique Pays Basque du 20 avril 2017 (J28 PRO D2), Monsieur Thomas SYNAEGHEL est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 26 avril 2017. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Thomas SYNAEGHEL avec le Biarritz Olympique Pays Basque, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 28 avril 2017.

Monsieur Thomas SYNAEGHEL sera donc requalifié à compter du 29 avril 2017.